

MOULIN Catherine, Maire,  
Nombre de conseillers en exercice : 11  
Date de convocation : 1/04/2023

Présent-es : **Alain DETOLLE, Christophe BAUMGARTEN, Francis HOEZELLE, Olivier MARTIN, Régis MOREL, Catherine MOULIN, Nathalie VERGEON**

**Absent-es : Victoire BEAUJOU, Catherine LESNES, Françoise ROMANET, Noémie SERRU,**

Pouvoirs : Victoire BEAUJOU à Nathalie VERGEON  
Catherine LESNES à Alain DETOLLE  
Françoise ROMANET à Olivier MARTIN

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.**

**M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.**  
Secrétaire : **M Francis HOEZELLE**



DCM 2023/21: Affectation des résultats 2022 au BP 2023- Budget Ecoquartier

Le Conseil Municipal

Après avoir approuvé le CA 2020 statuant sur l'affectation de ce même exercice, considérant les éléments suivants :

Restes à réaliser :	
Sur dépenses d'investissement :	0,00
Sur recettes d'investissement :	0,00
	<hr/> <hr/>
	0,00
Dépenses d'investissement :	0.00
Recettes d'investissement :	0.00
	<hr/> <hr/>
Solde d'exécution de la SI :	0.00
001 (Budget 2022)	22 817.83
Solde des restes à réaliser :	0,00
Solde d'exécution cumulé de la SI	<hr/> <hr/>
	+ 22 817.83
Dépenses de fonctionnement :	0.00
Recettes de fonctionnement :	0.00
	<hr/> <hr/>
Solde d'exécution de la SF :	0.00

Résultats de fonctionnement :	+ 0.00
002 (Budget 2022)	- 0.40
	<hr/> <hr/>
Résultat de fonctionnement à affecter :	- 0.40

**Affectation des résultats :**

<b>001 : excédent d'investissement :</b>	<b>+ 22 817.83</b>
<b>002 déficit de fonctionnement :</b>	<b>- 0.40</b>
<b>1068 ex. fonctionnement capitalisés :</b>	<b>0,00</b>

À Faux la Montagne, le 11 AVR. 2023

La Maire

C.MOULIN

